

AVIS AUX USAGERS DU BASSIN D'ARCACHON N° 03/2012

Commune d'Arcachon

Travaux de ré ensablement – dragage du chenal d'accès à la jetée du Moulleau

Les usagers du Bassin d'Arcachon sont informés que des travaux de dragage du chenal d'accès à la jetée du Moulleau auront lieu :

de mi-février à fin mars 2012

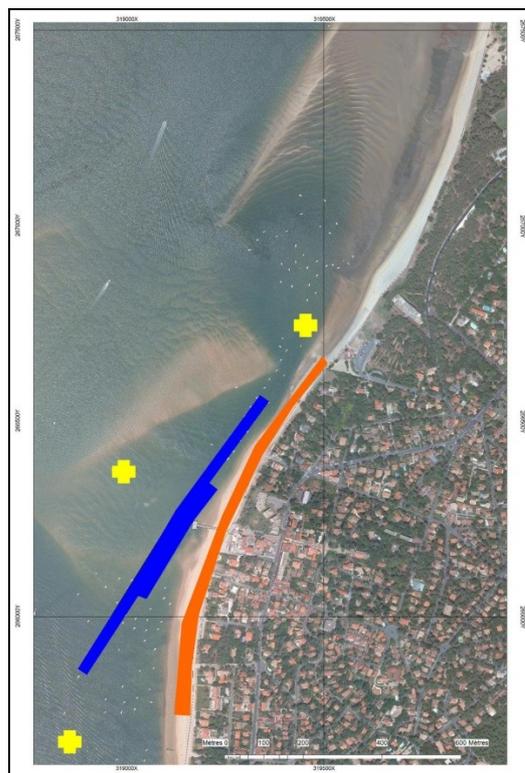
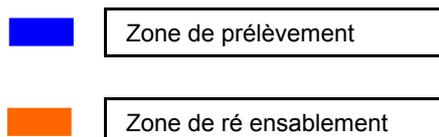
La zone de dragage se situe autour de la jetée du Moulleau.

Le sable prélevé sera déposé au sud et au nord de la jetée, en vue de l'opération de ré ensablement.

Ces travaux nécessitent l'intervention de la drague stationnaire « Moutchalette » ainsi que du remorqueur « SIBA II » et d'un dispositif important d'installations maritimes.

L'accès aux zones de corps morts se fera avec prudence, après repérage du positionnement de la drague et surtout de sa conduite de refoulement.

Il est important de respecter la signalisation visuelle affichée par la drague, laquelle indique le sens de passage.



Les caractéristiques de la drague sont :

- longueur hors tout : 25 mètres
- largeur (ponton) : 6 mètres
- largeur du travail : 25 mètres
- déplacement par papillonnage : mouillage bâbord et tribord

L'installation sera balisée par 3 croix de St André situées de part et d'autre de la drague : au nord, au sud et à l'ouest. Celles-ci seront déplacées au fur et à mesure de l'avancement du chantier.

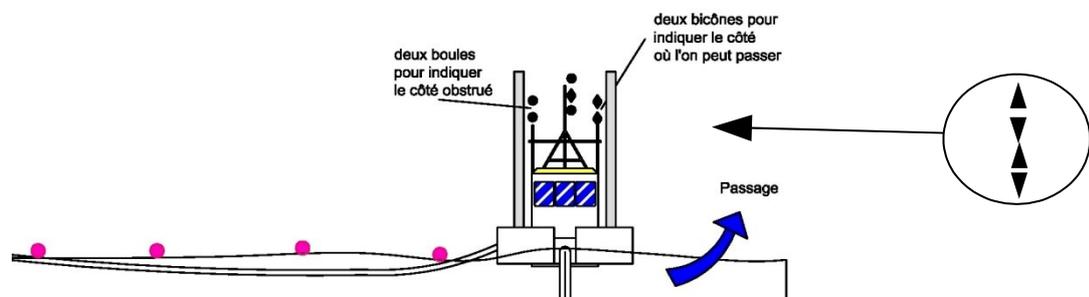
La canalisation de refoulement sera signalée par des bouées rouges espacées d'environ 30m.

Une autre partie des canalisations sera stockée sur la plage, près de la jetée.

Les usagers sont invités :

- à naviguer prudemment à proximité du chantier
- à **contourner la canalisation de refoulement.**

Contournement de la drague



En cas de doute, l'équipage est joignable par VHF sur le canal 12